Photographies de cochons sauvages - vallée de Te Faaiti (Papeno'o, Tahiti)

Lettre d'information n°43 – janvier 2025

TE RAU MATA ARAI

Le Réseau de prévention, de surveillance et de lutte contre les Espèces Envahissantes de Polynésie française

Sommaire :

- Bilan des actions Coureurs des Gambier
- Cochons sauvages au sein du parc territorial de Te Faaiti
- Lancement du Fenua Educatif

Bilan des actions Coureurs des Gambier

Depuis 5 ans, l'association Coureurs des Gambier (ASCDG) agit de manière active dans la préservation de la biodiversité des Gambier à travers des actions de plantation d'espèces endémiques rares, la gestion des espèces envahissantes et la sensibilisation du public aux enjeux environnementaux.

Production, plantation d'une espèce endémique des Gambier, entretien des plantations et contrôle des espèces envahissantes autour des plantes endémiques

En juillet 2022, l'ASCDG a obtenu l'autorisation d'effectuer des prélèvements, de détenir et de transporter des plants ou des parties de plants appartenant à cinq espèces protégées relevant de la catégorie A. Depuis, des graines ont été collectées et ont permis de réintroduire des nouveaux plants dans des zones gérées par l'association telles que la zone de forêt naturelle en bas de falaise au sud du mont *Mokoto* (forêt clôturée), le mont *Mokoto*, le site de *Paepae de Uma*, et le mont *Auorotini*.

Production et plantation de kouariki – Terminalia glabrata var. koariki, 80 plants en 2022-2023, 20 plants en 2024

Contrôle des espèces envahissantes autour des Pukamanga – Pisonia austro-orientalis (syn. Ceodes austro-orientalis)

Le **Tarakoa** – *Gouania mangarevica* est une espèce endémique rare des Gambier. L'association entretient son habitat sur la zone de *paepae Uma*, et veille à contrôler les espèces envahissantes autour des plants existants. Pour cela l'association lutte contre *Falcataria moluccana, Rubus rosifolius, Lantana camara, Melinis minutiflora, Passiflora maliformis*, *Spathodea campanulata* ainsi que quelques pins des Caraïbes et bois de fer.

Action d'entretien et de balisage des sentiers pédestres à Mangareva

L'ASCDG entretient également et sécurise en continu les sentiers pédestres à Mangareva, qui représentent un linéaire d'environ **40 km**.

Les sentiers ont été agrémentés de **panneaux pédagogiques** entretenus régulièrement.

Action de sensibilisation

Chaque année, l'association organise la Mangareva Pearl Trail (MPT). Les épreuves sportives traversent des sites patrimoniaux majeurs, qu'ils soient environnementaux, culturels ou historiques, mettant en valeur la richesse de Mangareva. Le MPT est un outil de sensibilisation particulièrement efficace pour promouvoir les valeurs et les actions de l'association. Cet événement permet non seulement aux visiteurs extérieurs, mais aussi aux résidents de l'archipel des Gambier, de mesurer l'ampleur du travail accompli par l'ASCDG.

En 2024, l'ASCDG a organisé la 5e édition du Mangareva Pearl Trail, qui s'est tenue du 14 au 17 septembre 2024. Cet événement a été un véritable succès, avec un record de participation tant en nombre de coureurs (143 inscrits) que de bénévoles (plus de 400). Une grande première pour cette édition : la participation de cinq personnes venues expressément de métropole et d'une personne de Nouvelle-Calédonie, témoignant du rayonnement croissant de l'événement.

La motivation et la persévérance de l'association a permis à ses actions de se structurer et de s'inscrire dans le temps grâce l'obtention de financement de partenaires tels que la commune des Gambier, la Direction de l'environnement de Polynésie française, l'Office français de la Biodiversité, l'Institut de la jeunesse et des sports, le collège de St Raphaël, Aito sport, Move On Tahiti.

Pour plus d'information, contactez Alexis Crescence (président de l'association) à coureursdesgambier@gmail.com

Cochons sauvages au sein du parc territorial de Te Faaiti

Bien qu'utiles à l'homme pour les produits et sous-produits que ces animaux apportent, les chèvres et cochons, dès lors qu'ils sont divagants, sont sources de nuisances pour les plantes, les oiseaux et le fonctionnement des écosystèmes. C'est la raison pour laquelle ils sont fréquemment considérés comme des espèces envahissantes. Même si ce statut n'est pas explicitement reconnu en Polynésie française pour ces animaux, des actions ponctuelles de régulation des populations ensauvagées sont menées, notamment au sein du parc territorial de Te Faaiti (Vallée de Papeno'o). Te Faaiti étant une zone protégée, accessible au public, la chasse y est interdite, ce qui peut conduire à une augmentation de l'abondance de cochons et de chèvres sur cette zone.

Pour mieux comprendre et caractériser les impacts des cochons sauvages en Polynésie française, un état initial des abondances de cochons sauvages sur la zone protégée de Te Faaiti a été réalisé à l'aide d'un protocole de piégeage photographique. Ce travail, mené dans le cadre d'une collaboration DIREN – Association de chasseurs *Te Ana O Pae* – Prestaire *EcoTer*, constitue une étape importante pour le design et l'acceptabilité d'un plan de gestion durable de cette espèce sur cet espace.

Photographie 1. L'équipe au deuxième refuge

Photographie 2. Formation au déploiement du dispositif

Vingt caméras ont été disposées le long du sentier (Carte 1), espacées de 200 m, et fixées à une hauteur de 50 cm-1 m avec un angle adapté permettant le suivi de gros mammifères. Appâtées avec un leurre olfactif, les caméras permettent de photographier les mammifères introduits, et d'en mesurer l'activité et l'abondance. Réglées pour prendre 3 photos à un intervalle de 30 secondes dès la détection d'un mouvement, celles-ci ont pu fonctionner de manière optimale pendant les 15 jours de suivi nécessaires au calcul des abondances.

Carte 1. Carte de localisation des caméras dans la vallée de Te Faaiti et espèces observées

Les caméras sont restées en place un minimum de 2 semaines à 3 périodes contrastées sur les conditions météorologiques : août 2023, décembre 2023 (Photographie 1, Photographie 2) et octobre 2024. Les 30 000 photographies récupérées mettent en évidence la présence de 6 catégories de mammifères sur la zone : chat, chèvre, chien, cochon, rats, homme. Le déploiement du dispositif photographique a été progressivement transféré à l'association Te Ana O Pae, la dernière session ayant été mené en autonomie du déploiement du matériel sur des stations pré-établies, au transfert des données.

Photographie 3. Catégories de mammifères photographiés sur site

Les résultats révèlent la présence de cochons sur toute la zone (Carte 1), contrairement aux chèvres qui ne sont présentes qu'à partir de la caméra 7. Un chien était présent en partie basse du vallon, durant la saison sèche, mais n'a plus été revu sur les autres sessions. Les chats sont présents en milieu de transect.

Concernant les cochons, ils sont plus abondants sur la zone en en saison sèche (août) qu'en saison humide (décembre), avec des chiffres intermédiaires en octobre. Ces variations pourraient être dues à des déplacements de ces animaux en fonction des ressources alimentaires disponibles.

L'analyse fine des images de cochons ont permis de sexer la plupart des individus et la collaboration étroite avec les deux associations de chasseurs ont permis de définir des critères morphologiques complémentaires permettant d'affiner et optimiser ce sexage.

Pour réduire les impacts des cochons sauvages dans la réserve naturelle, les opérations de chasse seront renouvelées. Les résultats de ce suivi incitent à organiser ces évènements en saison sèche, période où les abondances et activités sont les plus fortes. Un maintien plus durable des effets d'opérations ponctuelles peut être obtenu en réitérant l'opération sur deux sessions consécutives, et en maintenant une fréquentation du site par des humains. Une évaluation selon le même protocole pourra alors être réitérée pour mesurer les effets de ces actions sur la fréquentation du parc par les populations d'ongulés.

Pour plus de renseignements, contacter la Direction de l'environnement au 40 47 66 66.

Lancement du projet pilote « Fenua Educatif »

Déclinaison du concept d'Aire Marine Educative (AME), né aux Marquises en 2012, le Fenua Educatif est un projet pilote visant à produire des outils et activités pédagogiques permettant aux élèves de primaire et de collège de découvrir les milieux et les espèces terrestres qui les entourent, en les impliquant dans la gestion participative d'un espace terrestre.

Ce projet pilote bénéficiera à 8 établissements sur une période de 2 ans, au cours de laquelle les élèves délimiteront un espace à gérer et établiront son diagnostic écologique avec l'appui de scientifiques. Les données permettront aux élèves de comprendre le fonctionnement de l'écosystème étudié et de lister des préconisations limitant les impacts négatifs de l'homme sur cet espace. Pour valider les orientations de gestion et mettre en œuvre des actions, ils pourront faire le lien avec les acteurs communaux et associatifs.

Ainsi, les objectifs du fenua éducatif sont de :

- Proposer aux équipes enseignantes un support pédagogique et éducatif pour la mise en œuvre des domaines du Socle Commun de Compétences, de Connaissances et de Culture (S4C) et des programmes scolaires adaptés de Polynésie française. Le fenua éducatif s'appuiera sur les parcours éducatifs de l'élève et sur les éléments du patrimoine naturel et culturel local.
- Amener les élèves à développer et à acquérir des connaissances, des savoir-être et des savoir-faire.
- Développer l'éco-citoyenneté des plus jeunes grâce à l'éducation au développement durable une approche participative de gestion d'un bien commun.
- Renforcer la gestion des milieux naturels grâce à la mobilisation des acteurs locaux.
- Créer des synergies territoriales entre usagers, communauté éducative et acteurs des espaces naturels.

Liste des établissements retenus pour le projet pilote 2025-2026

Sites éloignés (Marquises) :
- Ecole primaire de Vaitahu (TAHUATA)
- CSP Atuona (HIVA OA)
- École primaire de Taipivai (NUKU HIVA)

Sites ruraux :
- École primaire de Teavaro (MOOREA)
- Collège de Taravao (TAHITI)
- Collège de Faaroa (RAIATEA)

Sites urbains (Tahiti) :
- École de Fataua Val (PIRAE)
- Collège de Maco Tevane (PIRAE)

Initié par la Direction Générale de l'Education et des Enseignements (DGEE), le projet est financé par le pays, avec la contribution technique et financière de l'OFB. Le projet a également bénéficié du Fond Vert, subvention de l'état soutenant la transition écologique. Le bureau d'étude Fenua Environnement assistera la DGEE dans la création des outils et activités. A l'issu de ce projet pilote, le Fenua Educatif pourra s'étendre à d'autres établissements scolaires.

Pour plus d'information, contacter le conseiller pédagogique du département de l'action pédagogique de la DGEE à gregoire.massonnet@ac-polynesie.pf.

Pour plus de renseignements ou pour partager vos projets, n'hésitez pas à nous contacter à : invasives.diren@administration.gov.pf ou au 87 74 68 72

Notre fenua, un paradis à protéger !

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT